

**XXXVII<sup>èmes</sup> journées de l'AÉS (Association d'Économie Sociale)**  
**Organisées par le Laboratoire d'économie dionysien (LED)-Université Paris 8**

**Jeudi 7 et vendredi 8 septembre 2017**

---

*Économie sociale et économie politique : regards croisés sur l'histoire et sur les enjeux contemporains*

**Appel à communications**

---

Depuis ses débuts au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'économie sociale entretient des liens étroits, critiques et constructifs, avec l'économie politique, pour articuler l'économie et la société, mettre à jour et valoriser des formes de production, de coordination et de régulation variées. Le recul historique permet de contextualiser les écrits et de relier le poids des idées aux préoccupations de l'époque. A ce titre, les analyses de l'économie sociale et de l'économie politique sur l'allocation des ressources, la production, les échanges, les inégalités ont été essentielles pour saisir et faire face aux enjeux passés, concilier les impératifs d'efficacité économique et de justice sociale. Économie politique et économie sociale – englobant la protection sociale, l'éducation, la santé, l'emploi – sont aujourd'hui indispensables pour comprendre les enjeux contemporains, fournir des clefs et des outils intellectuels pour affronter les risques actuels, dans un contexte de crises économiques, sociales et environnementales.

Les journées de l'AÉS ont pour thème principal les regards croisés de l'économie sociale et de l'économie politique sur l'histoire et sur les enjeux contemporains. Les propositions pourront se décliner selon les axes suivants :

- A) L'économie politique et l'économie sociale au prisme de l'histoire.
- B) Quelles politiques pour orienter l'action ?
- C) Innovations sociales : l'économie sociale à l'épreuve du politique.
- D) Territoires, réseaux, échanges : les apports de l'économie sociale et de l'économie politique.

L'appel est ouvert à différentes disciplines (économie, sociologie, sciences politiques, histoire, sciences de gestion) et à leur croisement. Des propositions non spécifiques au thème central, relevant des champs habituels de l'économie sociale, sont également attendues.

## AXES DE QUESTIONNEMENT

### A) L'économie politique et l'économie sociale au prisme de l'histoire.

- *Économie politique et économie sociale : une origine commune dans l'histoire de la pensée?*

Les débats autour de la construction de l'économie sociale, son champ, son objet, sa portée, sont contemporains et indissociables de ceux relatifs à l'économie politique. Charles Gide conçoit avec Walras que l'économie sociale se distingue de l'économie pure et abstraite. Il considère cependant l'économie sociale comme essentielle pour articuler économie et société et plaide pour des modes de production et de régulation qui ne soient pas régis par l'impératif du profit mais par la coopération. Quels sont les fondements de l'économie sociale, au-delà de l'alternative aux deux figures du marché et de l'État ? Qu'en est-il des notions de biens communs, biens privés et biens publics dans l'économie politique et l'économie sociale ? Ces journées de l'AÉS seront ainsi l'occasion de voir comment l'économie politique mais également la philosophie politique, la sociologie et l'anthropologie nourrissent des réflexions sur des sujets communs avec l'économie sociale : sur la diversité des formes de production et d'échanges, sur les inégalités, les systèmes d'éducation, de protection sociale, de santé etc.

- *Histoire économique et sociale*

Il s'agit ici de susciter des contributions qui éclairent la place de l'économie sociale et de ses formes concrètes d'organisations (associations, coopératives, mutuelles) dans l'histoire politique, économique et sociale. Comment les courants qui portent l'économie sociale se situent-ils dans les débats sur la politique économique et sociale, notamment vis-à-vis des pensées socialiste et libérale ? Quelles ont été les contributions des acteurs de l'économie sociale (réformateurs sociaux, politiques, militants...) et de ses diverses organisations (mouvements d'éducation populaire, sociétés de secours etc.) dans l'institutionnalisation de l'éducation et de l'instruction publique, dans la diffusion des loisirs et de la culture ? Quels ont été leurs rôles dans les politiques de gestion de la pauvreté et des premières formes de chômage, dans la construction de la protection sociale et celle des relations professionnelles ? Plus largement, il s'agit ici de voir comment l'histoire des faits économiques et sociaux irrigue l'histoire de la pensée. Les travaux sur la construction historique des marchés (du travail, des marchandises, de la monnaie, des capitaux...) de même que les travaux sur l'histoire de la protection sociale, des institutions politiques, administratives et juridiques, qui donnent corps et régulent la vie économique et sociale, s'inscrivent pleinement dans la perspective de cet axe.

### B) Quelles politiques pour orienter l'action ?

- *Protection sociale et politiques de l'emploi*

Les questionnements de cet axe portent sur l'analyse et les mutations des politiques sociales et des politiques de l'emploi, au prisme de leurs interactions avec l'économie politique : comment ces

politiques interrogent-elles des concepts clefs de l'économie politique et de l'économie sociale, autour des notions d'équité, d'inégalité, de solidarité et d'efficacité ? Les mesures d'incitation et d'activation ont pris une place croissante ces dernières décennies au sein de la protection sociale et des politiques de l'emploi dominées par le *workfare*. On propose ici d'interroger les techniques et les outils qui incitent les individus à être acteurs de leur parcours pour sortir de la pauvreté, se former ou renforcer leur employabilité, de même que les espaces de mutualisation et les structures qui accompagnent les individus dans leurs démarches : quels sont les effets des dispositifs mis en œuvre ? Qu'y a-t-il de fondamentalement nouveau dans les réformes actuelles du marché du travail, de la formation et des relations professionnelles ? S'engage-t-on vraiment, en France, dans la voie de la *flexisécurité* ?

Au-delà de l'analyse de ces mesures, de leurs résultats et de leur actualité, on s'interrogera sur les conceptions de la pauvreté, du chômage ou de l'activité qu'elles sous-tendent. L'injonction à la responsabilisation individuelle, que ce soit pour sortir de la pauvreté ou du chômage, même de façon plus ou moins prononcée, ne risque-t-elle pas d'occulter la persistance des inégalités et du manque chronique d'emplois ? Les mutations des systèmes de financement des politiques sociales interrogent les fondements de ces dernières. La montée en puissance des financements « désintéressés » des fondations et organisations philanthropiques ne traduit-elle pas un affaiblissement des principes d'équité et de solidarité au cœur de la protection sociale, au profit d'autres principes et d'une autre morale ? Quelles peuvent être, dans ce contexte, la légitimité des politiques redistributives et, plus fondamentalement, celle de l'action publique et des politiques macro-économiques ?

- ***Des politiques sociales pour affronter les risques environnementaux***

L'articulation entre la question sociale et la question écologique et environnementale est aujourd'hui essentielle : la réponse aux défis écologiques et climatiques présents et à venir doit en effet avoir une composante institutionnelle et l'intégration des risques environnementaux aux systèmes de protection sociale et aux politiques sociales peut être un puissant vecteur de justice sociale, de réduction des inégalités et d'efficacité économique. Comment est intégrée aujourd'hui la dimension environnementale aux politiques de santé, d'éducation, de formation, de logement (prise en compte de la précarité énergétique) ? Comment adapter les organisations sociales aux changements climatiques et écologiques ? Quels sont, sur ces registres, les enseignements des expériences menées dans le monde ?

- ***La construction des enquêtes statistiques et des indicateurs.***

Les indicateurs statistiques occupent une place centrale dans le débat public et politique (retour de la croissance, courbe du chômage, mesure de la productivité etc.). Ils orientent l'analyse, sans que leur élaboration et leurs usages soient toujours débattus. Comment se forment justement les catégories d'analyse et les indicateurs statistiques ? Quels registres de justification sont mobilisés dans leur élaboration ? Les travaux explorant les indicateurs de mesure de la performance qui se multiplient dans des domaines divers (éducation, sécurité, santé, emploi etc.) font aussi partie des questionnements de cet axe. Cette réflexion est aussi celle des nouveaux enjeux posés aux statisticiens et aux chercheurs, avec la montée en puissance des données numériques (*Big data*), dont la promesse d'exhaustivité et l'exploitation questionnent les traditionnelles enquêtes sur échantillons représentatifs et l'analyse statistique classique.

## **C) Innovations sociales : l'économie sociale à l'épreuve du politique**

- *L'entrepreneuriat social*

Les « innovations sociales » questionnent aujourd'hui la légitimité et les fondements de l'économie sociale et la nature politique de l'entreprise. Les travaux portant sur l'entrepreneuriat social sont ainsi les bienvenus. Les questions ayant trait aux nouveaux *business models* sociaux, aux nouveaux modèles de gouvernance et aux modèles alternatifs de financement peuvent contribuer à la réflexion collective. On peut également s'interroger sur les motivations des entrepreneurs sociaux, leur mode de fonctionnement, la culture induite par les valeurs qu'ils portent. Les engagements en termes de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) dans les entreprises existantes, de petite ou grande taille, entrent dans nos préoccupations. Dans quelle mesure la RSE est-elle une motivation sociale, versus une contrainte de marché ? Quel est le lien entre pratique managériale de RSE et bien-être des salariés ? La RSE est-elle une source de légitimité du dirigeant ? Dans quelle mesure ces engagements constituent-ils une évolution d'un management dans l'intérêt des actionnaires (*shareholders*) vers un management dans l'intérêt des parties prenantes (*stakeholders*) ? Quelle est l'influence de l'environnement institutionnel (normes, rôle des médias, « lanceurs d'alerte »...) sur l'engagement social des acteurs économiques ? Par ailleurs, les approfondissements explorant l'entreprise comme lieu d'expression démocratique (les « entreprises libérées » par exemple) entrent dans le cadre de nos questionnements : dans quelle mesure l'entreprise libérée libère-t-elle réellement les actions des salariés ? Quelle forme organisationnelle ce type d'entreprise génère-t-elle ? Quel style de leadership transformationnel s'impose et porté par qui ?

- *Des innovations sociales ?*

L'économie sociale est en permanence interpellée dans sa légitimité à produire des biens et des services de qualité et innovants. De ce point de vue, les débats actuels autour de l'innovation sociale mettent l'accent sur la capacité à combiner finalités sociales et modèles économiques efficaces. Mais qu'en est-il des processus démocratiques ? Qu'en est-il aussi des expérimentations en ESS lorsqu'elles se diffusent et se généralisent ? Ainsi, le service civique, conçu pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, est devenu « universel » depuis un an et est fortement encouragé par le gouvernement. Ce dispositif, largement porté par les associations, questionne les frontières entre travail et bénévolat, la place de l'engagement dans les parcours individuels, l'utilisation qui en est faite etc.

## **D) Territoires, réseaux, échanges : les apports de l'économie sociale et de l'économie politique**

- *Réseaux et échanges de proximité*

Une place privilégiée sera accordée aux travaux sur les réseaux de relations et de proximité, la dimension territoriale des activités de production et d'échanges. Les formes de production ou d'échanges alternatifs inscrits au sein de l'économie solidaire (commerce équitable, systèmes d'échanges locaux, AMAP etc.) sont parfois présentés comme vecteurs du renouveau de l'économie sociale et porteurs de formes d'activités économiques marquées par la solidarité et « l'engagement » des acteurs. Les échanges de seconde main, ou le troc, font également florès, portés par la crise économique et environnementale. Ici, l'ancrage territorial des acteurs est au cœur de la relation d'échange même si les espaces en jeu – l'échange international, le territoire circonscrit – peuvent fortement différer. Comment l'économie politique pense-t-elle les activités économiques

qui mobilisent des ressources locales ou passent par des réseaux de relations et de proximité, pour produire, vendre ou trouver un emploi ? Comment pense-t-elle les échanges qui se déroulent sur des marchés non standards ? Comment mesurer ces échanges ?

Dans ce cadre, on pourra aussi s'interroger sur l'opportunité et l'efficacité de la mise en place de moyens d'échanges alternatifs comme les monnaies locales telles qu'elles ont pu être expérimentées dans certains territoires, sous l'impulsion de collectivités territoriales ou d'associations, en France, comme à l'étranger. Ces monnaies complémentaires sont vues notamment comme un moyen de réduire les inégalités et de favoriser l'activité économique au sein d'une communauté, tout en donnant l'opportunité de s'affranchir de certaines contraintes de marché. Des liens avec l'économie politique sont ici bienvenus.

- ***Des solutions locales face à la crise ?***

Ainsi, cet axe abordera la question des inégalités entre les territoires sur les ressources à mobiliser, les opportunités de formation, de logements, de mobilités résidentielle ou spatiale... Quel peut-être, dans un contexte de crises économique, sociale et environnementale, le rôle des collectivités territoriales et des organisations de l'économie sociale pour soutenir et accompagner les activités humaines ? Quels sont, finalement, les moyens de l'économie sociale aujourd'hui ?

\*\*\*

Si le Comité scientifique de l'AÉS attend avec intérêt les contributions relevant avant tout du thème central du colloque, comme chaque année, les journées de l'AÉS sont aussi ouvertes à des contributions relevant des divers champs habituels de l'économie sociale tels que la santé, l'éducation, la protection sociale, le logement, l'économie du secteur non-marchand, la pauvreté, l'exclusion, l'économie de la culture. Des projets de communication non spécifiques au thème central peuvent donc également être soumis à l'évaluation du Comité scientifique de l'AÉS.

---

## **Modalités de réponse à l'appel à communication**

---

Les projets de communications doivent être présentés selon le plan type suivant (2 à 3 pages maximum) :

*Première page* : titre de la communication, nom(s) d'auteur(s) ; adresse(s) postale(s) et électronique(s) de ou des auteurs [en cas de co-auteurs, souligner le nom du correspondant], organisme d'appartenance du ou des auteurs.

*La proposition de communication comprendra les points suivants* :

- exposé bref de la problématique et de son enjeu ;
- pour les communications entrant dans le thème principal du colloque, numéro de l'axe et articulation avec la problématique proposée ;
- originalité de la communication en la situant dans la littérature existante ;
- nature de la communication : théorique, empirique ;
- démarche méthodologique : sources et outils ;
- état d'avancement du travail ;

- bibliographie sélective (5 à 10 références)

**Ces projets seront exclusivement soumis par voie électronique avant le :**

**21 novembre 2016**

**à l'adresse suivante : [aes2017@univ-paris8.fr](mailto:aes2017@univ-paris8.fr)**

Le site du colloque <http://aes2017.sciencesconf.org> rassemblera toutes les informations relatives aux XXXVII<sup>èmes</sup> journées de l'AÉS. Vous pouvez également écrire directement un mail aux organisateurs : [aes2017@univ-paris8.fr](mailto:aes2017@univ-paris8.fr)

### **Calendrier**

Date limite de réception des projets de communication : **21 novembre 2016**

Réponse du comité scientifique aux auteurs : **16 décembre 2016**

Date limite de réception des textes définitifs pour publication dans les Actes : **27 mars 2017**

### **Publication des actes**

Sur le modèle des journées précédentes, les contributions retenues, qu'elles portent ou non sur le thème central, pourront faire l'objet d'une publication dans les Actes des XXXVII<sup>èmes</sup> journées, à paraître aux Presses universitaires de Louvain. Sont éligibles à cette publication les textes parvenus au plus tard le 27 mars 2017 et respectant les normes de présentation (communiquées ultérieurement). Le comité scientifique sélectionnera en avril 2017 les meilleures propositions. Les textes non retenus pour publication dans les actes et les textes parvenant au-delà de la limite du 27 mars 2017 seront mis en ligne sur le site <http://aes2017.sciencesconf.org>

Comité local d'organisation (Université Paris 8) : Guillaume Bazot, Carole Brunet, Loïc Charles, Baptiste Coulmont, Thibault Darcillon, Bérangère Deschamps, Nicolas Duvoux, David Guerreiro, Thierry Levy, Géraldine Rieucan, Stéphane Rossignol, Antoine Terracol

Comité scientifique de AÉS : Philippe Abecassis (Université Paris 13), Philippe Batifoulier (Université Paris 13), Jérôme Blanc (Université Lumière Lyon 2), Cécile Bourreau-Dubois (Université de Lorraine), Nathalie Coutinet (Université Paris 13), Hervé Defalvard (Université Paris-Est), Jean-Paul Domin (Université de Reims, *Trésorier de l'AÉS*), Claire El Moudden (Université de Caen), Chantal Euzéby (Université Grenoble 2-Pierre Mendès France), Anne Fretel (Université Lille 1, *Présidente de l'AÉS*), Maryse Gadreau (Université de Bourgogne), Bruno Jeandidier (CNER et Université de Lorraine), Marie-Eve Joël (université Paris Dauphine), Stéphanie Laguérodié (Université Paris 1), Bruno Lamotte (Université Grenoble 2-Pierre Mendès France), Guillemette de Larquier (Université Paris Ouest Nanterre la Défense), François Legendre (Université Paris-Est Créteil), Marthe Nyssens (Université catholique de Louvain), Michel Maric (Université de Reims), Jean-Luc Outin (Université Paris 1), Francesca Petrella (Université d'Aix-Marseille), Jean-Michel Plassard (Université Toulouse1-Sciences sociales), Delphine Remillon (Ined), Nadine Richez-Battesti (Université d'Aix-Marseille), Géraldine Rieucan (Université Paris 8, *Secrétaire générale de l'AÉS*).